

COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ
2015



Nos énergies en commun



SOMMAIRE

- **Édito** page 01

- **Temps forts 2015** pages 02 à 03

- **Nos missions de service public**
 - **Electrification** (raccordements, enfouissements, renforcements, sécurisation) pages 04 à 07
 - **Eclairage public** pages 08 à 09
 - **Energies service public 87** pages 10 à 11

- **Le fonctionnement du Syndicat**
 - **Nos élus** pages 12 à 13
 - **Nos services** pages 14 à 15
 - **Les recettes 2015** pages 16 à 17
 - **Les dépenses 2015** pages 18 à 19
 - **Les activités support** pages 20 à 21
(communication, hygiène et sécurité, NTIC, AOD)



LE MOT DU PRÉSIDENT



Par Georges DARGENTOLLE,
Président du SEHV,
Maire de Saint Maurice les Brousses,

L'année qui vient de s'écouler a été l'occasion pour le SEHV d'être au plus près des collectivités adhérentes.

Après avoir fêté ses 60 ans d'existence, et malgré des incertitudes financières, nous nous sommes attachés à maintenir un haut niveau d'investissement. Nos travaux indispensables à la qualité du réseau, permettent en effet de soutenir l'activité économique en confortant les emplois, action essentielle en ces temps difficiles.

Une nouvelle dynamique et le souhait d'aller de l'avant ont permis au Syndicat de mettre en place avec succès le groupement d'achat d'électricité, pour les tarifs jaune et vert.

Egalement, de par la Loi, le SEHV s'est vu reconnu et conforté comme animateur et coordonnateur de la transition énergétique. Il anime désormais une commission paritaire rassemblant des élus des EPCI et du SEHV. Il s'est par ailleurs préparé à satisfaire les demandes d'élaboration des PCAET désormais exigés par la réglementation.

Je souhaite pour les années à venir que les partenariats soient à la hauteur de nos espérances pour satisfaire au mieux toutes les demandes.

Je me félicite des actions menées par le SEHV grâce à la volonté commune de ses élus, de ses délégués et au grand professionnalisme de l'ensemble des agents. Je vous suis reconnaissant de la confiance accordée, sans oublier de remercier pour leur implication passée, l'ensemble des Présidents qui m'ont précédé.

C'est donc un Président confiant en l'avenir de ce bel outil qu'est le SEHV, qui vous invite à lire ce compte rendu qui retrace en détail les activités déployées en 2015.

LE SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

Établissement public à échelle départementale, le SEHV est l'interlocuteur privilégié des élus locaux en matière d'énergie.

Héritier de l'électrification pour laquelle il dirige, depuis plus de soixante ans, d'importants travaux sur le réseau de distribution, il est le garant d'une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

Engagé dès 2006 dans la responsabilité énergétique, il est aujourd'hui coordonnateur de l'action de ses membres pour une transition énergétique réussie. Son expérience et son expertise sont mises au service des politiques locales pour la maîtrise de l'énergie et le développement d'énergies renouvelables et de récupération.

Découvrez le SEHV sur www.sehv.fr > Rubrique Découvrez le SEHV

Avenue Jean Giraudoux - ZA Le Chatenet - 87410 LE PALAIS SUR VIENNE
Tél : 05 55 35 06 35 - Fax : 05 55 35 49 01 - sehv@sehv.fr - www.sehv.fr



TEMPS FORTS 2015

Janvier – Nouveau site Internet

Le plan de site est simplifié pour permettre des recherches plus efficaces. L'ergonomie est revue pour faciliter la lecture. www.sehv.fr



Avril – Nouvelle Présidence

Le 20 avril, Georges DARGENTOLLE, Maire de Saint Maurice les Brosses est élu Président du SEHV.



Février – Chamborêt se chauffe au bois

Le 6 février est inaugurée la chaufferie de Chamborêt. La mairie, l'école, les logements municipaux, le restaurant scolaire et la salle des fêtes sont désormais chauffés aux plaquettes forestières.

Le SEHV a accompagné la commune dans cette démarche tout au long du projet : pré-étude d'opportunité, étude de faisabilité, suivi des dossiers de subvention, appui technique pour le choix des prestataires dans les règles des marchés publics, puis dans le suivi concret du chantier.

Moins coûteux que le fioul ou le gaz, le bois est une énergie renouvelable, neutre en émission de gaz à effet de serre.

Cette opération sera montrée en exemple lors de la 3^e rencontre des référents énergie, en novembre 2015.

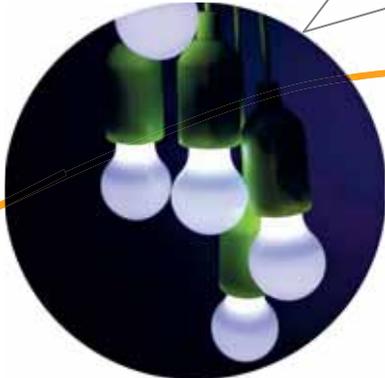


Septembre – Achat groupé d'électricité

Le 10 septembre, la Commission d'appel d'offre attribue les marchés subséquents à EDF pour les lots 1 et 2 et à Alterna-Sorégies pour le lot 3.

L'appel d'offres a coordonné les besoins de 92 acheteurs publics, pour une consommation de plus de 20 GWh/an. L'économie moyenne générée est estimée à 13%.

Pour en savoir plus, RDV page 11



Novembre – Le Bois énergie

Le 30 novembre a eu lieu la troisième rencontre des référents énergie. Une cinquantaine d'acteurs locaux et de partenaires ont échangé pendant deux heures sur les projets de chauffage au bois, avant de visiter la chaufferie de Chamborêt, inaugurée en février.



Novembre – Le SEHV fête ses 60 ans

Le 3 novembre, le SEHV a invité ses agents et les membres du bureau à prendre le bus pour une journée de visites sur le thème de l'énergie.

- Musée Urêka à Bessines-sur-Gartempe

- Éolienne « La Citoyenne » à Rilhac-Lastours

- Chaufferie bois à Janailhac



Décembre – Coordonnateur de la transition énergétique

Le 3 décembre, les représentants des intercommunalités du département et du SEHV ont procédé à la toute première « commission consultative paritaire ».

Née de la Loi sur la transition énergétique, cette commission est une instance de concertation et de coordination des actions publiques locales en matière de planification énergétique des territoires.

Elle est placée sous l'égide du SEHV en tant qu'autorité organisatrice de la distribution. Cohérence et mutualisation en sont les maîtres mots.



ELECTRIFICATION

■ Raccordements et dessertes de lotissement

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est la mission fondatrice du SEHV, anciennement syndicat d'électrification.

Le SEHV instruit les demandes de raccordement transmises par les communes dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme.

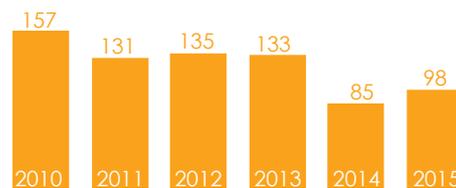
Suite à cette instruction, soit le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Soit le raccordement nécessite un chantier d'extension du réseau, le SEHV dirige alors des travaux (études et chantier) effectués par une entreprise mandatée. Ces chantiers sont moins nombreux aujourd'hui, notamment du fait de la morosité de la construction, mais aussi parce que les constructions se font plutôt à proximité des réseaux qu'en zones isolées, ne nécessitant donc pas de chantier d'extension.

www.sehv.fr > Rubrique Ressources en ligne > Demande de raccordement

En 2015, la cellule « raccordements et urbanisme » a réalisé :

1 662 instructions

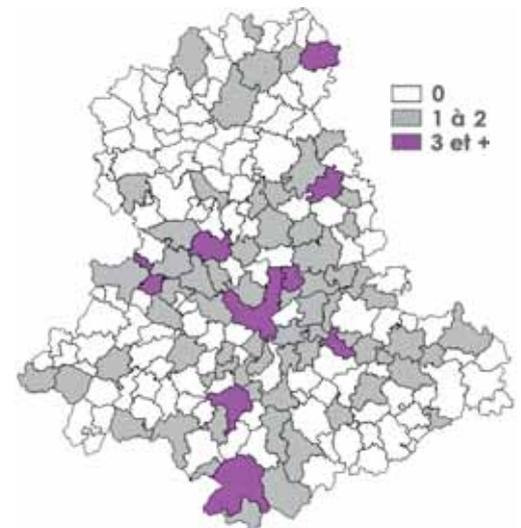
Le nombre d'instructions est désormais calculé selon le nombre de demandes enregistrées, et non plus selon le nombre de réponses effectuées par le service.



98 chantiers d'extension (+ 15 %)

2 dessertes de lotissements

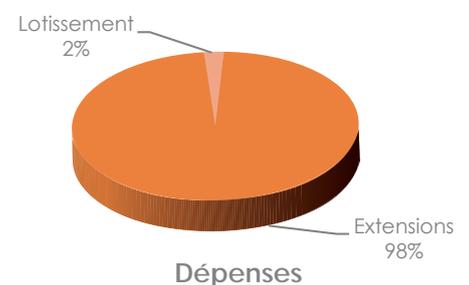
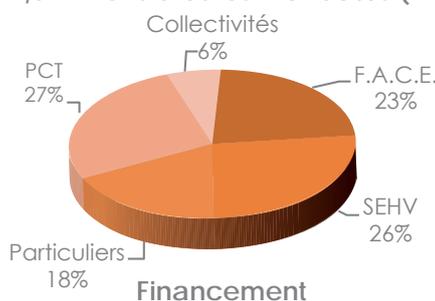
13 km de réseaux créés (+ 8 %)



Localisation des chantiers

	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT		BT		Total
					Aérien	Souterrain	Aérien	Souterrain	
EXTENSIONS	98	0	102	102	0	3 704	380	8145	12 229
LOTISSEMENTS	2	0	0	0	0	0	0	458	458

1,6 Millions d'euros mandatés (+ 26 %)



En bref

Les raccordements en 2015 :

-  1 662 instructions
-  100 chantiers
-  13 km de réseaux créés
Dont 97 % en technique souterraine
-  1 637 656 € mandatés



■ Enfouissements

Une trentaine d'opérations de mise en souterrain des réseaux aériens est réalisée chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie. Elles sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV.

Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagements importants (réseaux d'eau et assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

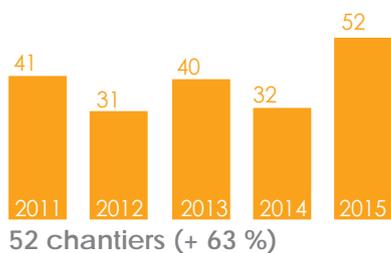
Une programmation bien remplie

Les demandes d'enfouissement sont nombreuses, et la programmation est désormais quasi-complète pour les trois prochaines années (2016-2017-2018). Le SEHV alerte donc les élus sur la nécessité de prendre rang au plus tôt pour leurs projets.

En 2015, le service enfouissement a réalisé :

37 km de réseaux déposés (+ 24 %)

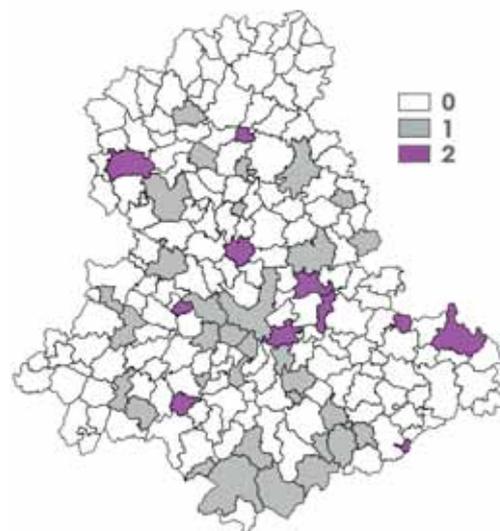
ENFOUISSEMENTS	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
	52	7 208	29 658	36 866	0	6 158	31	34 217	40 406



En 2015 s'est opéré un « rattrapage » de l'année 2014. En effet en 2014, l'arrivée de nouvelles équipes municipales, mais aussi la complexification des chantiers ont pu décaler certains travaux, qui se sont donc achevés en 2015.



La stabilité des mandats liés à ces travaux atteste de cette continuité. Cependant, le durcissement de la réglementation en amont des chantiers, et l'évolution des ressources du SEHV pourraient impacter cette activité en 2016.

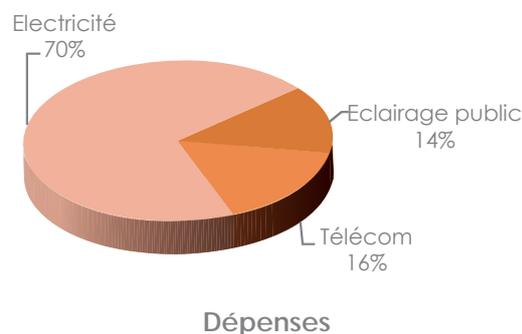
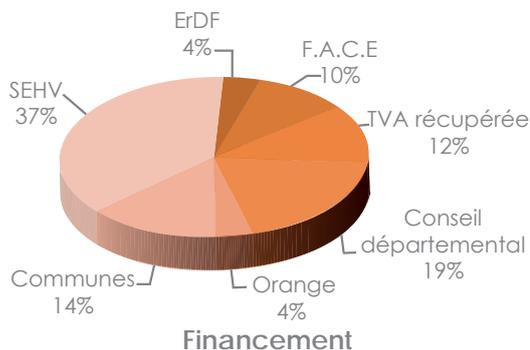


Localisation des chantiers

En bref

Les effacements en 2015 :

- 52 opérations
- 37 km de réseaux enfouis
- 7 728 130 € mandatés





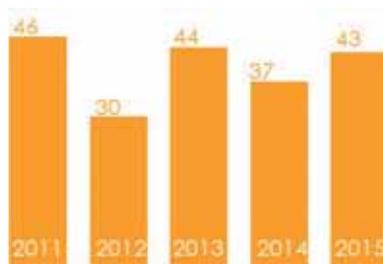
■ Renforcements

Lorsque les chutes de tension et le dimensionnement des réseaux ne suffisent plus à la puissance des équipements d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement.

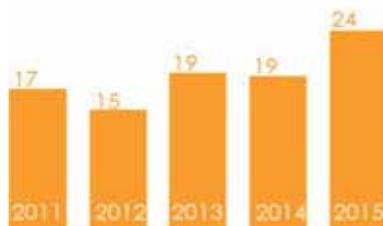
Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les riverains, ou par son concessionnaire ERDF. Des enregistreurs sont alors mis en place pour déterminer l'ampleur et la cause du problème. Si cela s'avère nécessaire, le SEHV peut alors intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

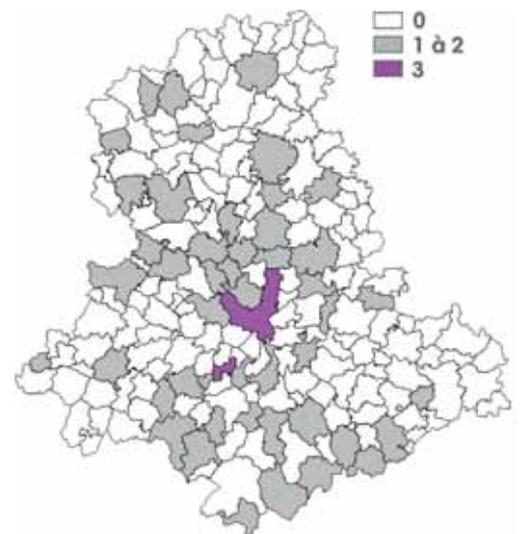
En 2015, les renforcements ont concerné :



43 chantiers (+ 16 %)



24 km de réseaux posés (+ 30 %)

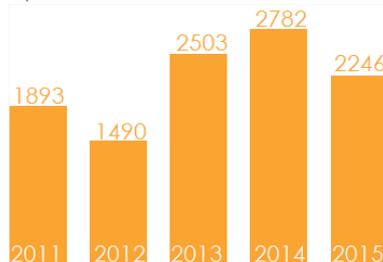


Localisation des chantiers

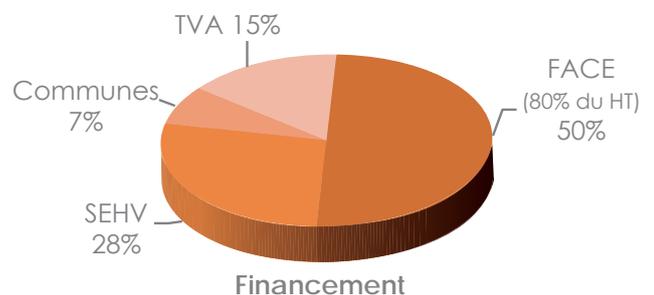
RENFORCEMENTS	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
		43	478	14 644	15 122	0	7 564	2 779	14 140

Il y a eu une forte activité de renforcements en 2015, et notamment en fin d'année. Cependant, cette progression ne se répercute pas sur le graphique financier ci-dessous. En effet, plusieurs chantiers n'ont été mandatés que début 2016 et n'y apparaissent pas encore.

2,2 Millions d'euros mandatés (- 19 %)



Evolution (en K€)



Financement

En bref

Les renforcements en 2015 :

43 opérations

24 km de réseaux renforcés
Dont 89 % en technique souterraine

2 245 537 € mandatés



■ Modernisation et sécurisation

Ce programme résulte des intempéries de 1999. Soucieux de prévenir et de tirer les enseignements de la tempête, le SEHV s'est fixé pour objectif de moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant ou en remplaçant les fils nus (« les quatre fils ») en conducteurs torsadés isolés.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Electricité

De nouveaux objectifs

L'objectif de 15 % maximum de fils nus sur le territoire de chaque commune de la concession ayant été atteint en 2014, en 2015 un nouvel objectif a dû être défini. La définition des chantiers prioritaires se fonde désormais sur une formule prenant en compte le linéaire de départs fils nus à traiter, le nombre d'utilisateurs impacté, ainsi que le nombre de tarifs jaunes. Par ailleurs, pour traiter le maximum de linéaire, les élus ont choisi de privilégier à 60 % la technique aérienne, moins coûteuse.

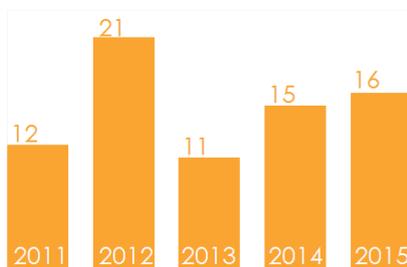
En 2015, le programme de sécurisation a impacté :

14 km de réseaux sensibles traités (+ 26 %)

MODERNISATION SECURISATION	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
	29	0	14 074	14 074	372	61	2 819	13 157	16 409



29 chantiers (- 17 %)



16 km de réseaux créés (+ 8 %)



Localisation des chantiers

Si le nombre d'opérations a diminué en 2015, on voit bien que le linéaire traité est en légère hausse, et pour un investissement moindre.

On voit déjà ici l'impact des nouveaux objectifs décidés début 2015. Notamment, on constate que les réseaux créés l'ont été à 81% en technique souterraine en 2015 (contre 90 % en 2014). Cette tendance devrait s'accélérer en 2016.

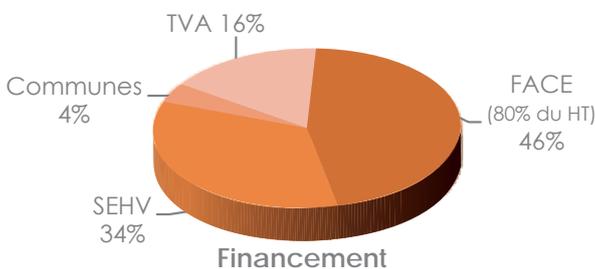
1,5 Millions d'euros mandatés (- 22 %)

Le renouvellement des réseaux vétustes est à la charge du concessionnaire ERDF. Pour accélérer les choses, le SEHV, soutenu par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) « tranches sécurisation S et S' » investit.

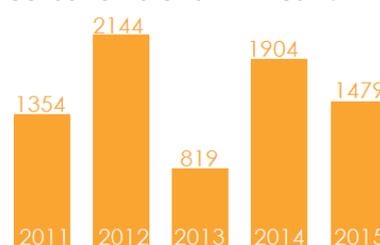
En bref

Modernisation et sécurisation en 2015 :

- 29 opérations
- 16 km de réseaux créés
Dont 81 % en technique souterraine
- 1 478 628 € mandatés



Financement



Evolution (en K€)



ECLAIRAGE PUBLIC

L'Éclairage public (EP) est une compétence optionnelle créée en 1998.

Le service peut intervenir à deux niveaux :

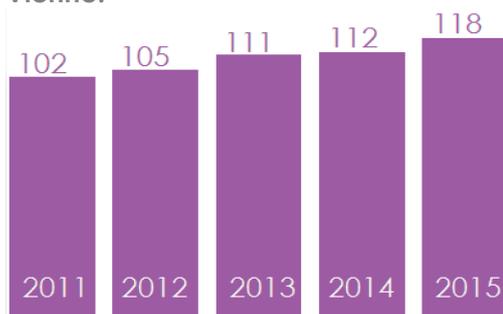
- ponctuellement sur simple demande ;
- ou de manière continue, via une adhésion. Il assure alors la maintenance et la gestion des ouvrages d'éclairage routiers, résidentiels et sportifs, ainsi que les poses, raccordements et déposes des équipements festifs lumineux.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Eclairage public

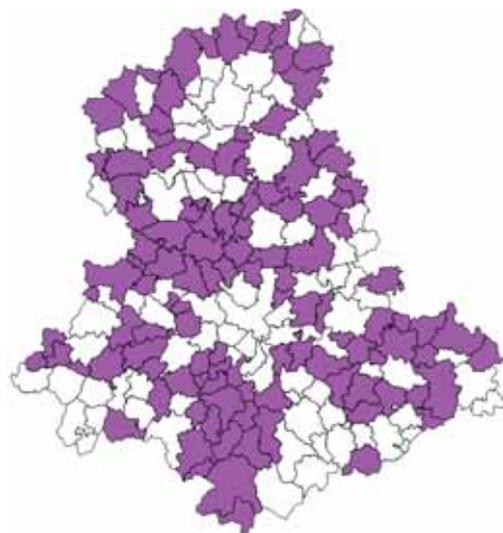
■ 35 opérations d'extension

■ 118 adhérents au service entretien et maintenance

Au 31/12/2015, 118 collectivités, dont 112 communes, adhèrent au service EP, soit 56 % des communes de Haute-Vienne.



Ce chiffre est en constante évolution depuis la création du service en 1998. Cela représente 31 843 foyers et 2 876 commandes, soit en moyenne 11 points lumineux par armoire.



Communes adhérentes
(31/12/2015)

■ 2 024 interventions d'entretien et maintenance

Soit environ 39 par semaine. Le taux de défaillance est de 6 %.

■ 9 % du parc en extinction partielle

2015 a marqué une forte croissance de l'extinction partielle. 20 communes ont sollicité l'intervention du SEHV pour la mettre en place. Alors, que seulement 1,4 % du parc était concerné au 01/01/15, on atteint 8,9 % au 31/12/15.

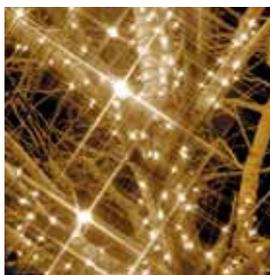
En bref

L'éclairage public en 2015 :

118 adhérents (56 % des communes)

2 024 interventions de dépannage

2,5 Millions € d'investissement



■ Festif

En 2015, 51 communes adhérentes ont demandé au SEHV d'organiser la pose et la dépose des illuminations de fin d'années. Le SEHV coordonne alors les travaux effectués par une entreprise mandatée

Cette activité a concerné 1 772 motifs et guirlandes et a généré 4 300 heures de travail, soit 2,67 emplois à temps complet sur l'année.



■ PEPS : 3^e année du projet

Le projet PEPS (Programme d'éclairage public spécifique) lancé en septembre 2012 vise à moderniser 8 500 lampes en Haute-Vienne en quatre ans pour 4 Millions d'euros :

- 6 000 lampes fonctionnelles à vapeur de mercure polluantes (dont la commercialisation a cessé en avril 2015) sont remplacées par des Sodium Haute Pression,
- 2 500 lampes résidentielles en forme de boules par des Leds.

Le SEHV, soutenu par le Conseil départemental et l'ADEME, finance 80 % du montant HT des travaux et fournitures.

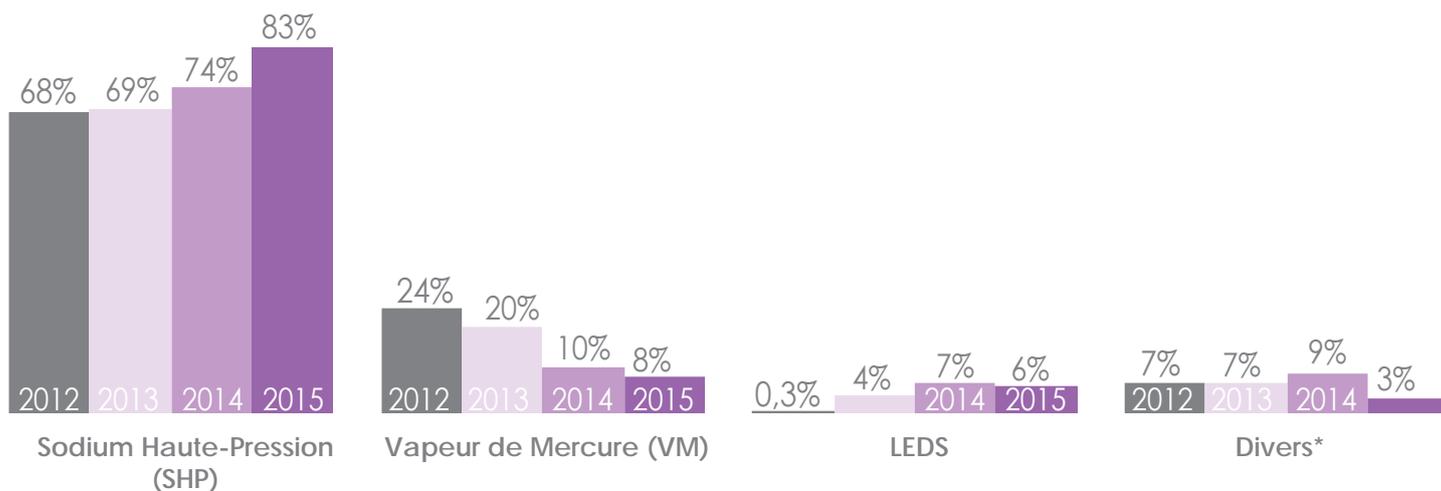
En 2015, le PEPS a concerné :

19 communes

1 319 luminaires (1 021 lampes fonctionnelles et 298 boules)

La réduction de consommation générée par ces travaux 2015 est estimée à 532 834 kWh/an (environ 56 000 €) pour un investissement de 541 400 € HT, financé à 80 % par le SEHV et ses partenaires.

■ Evolution du parc depuis le lancement du PEPS



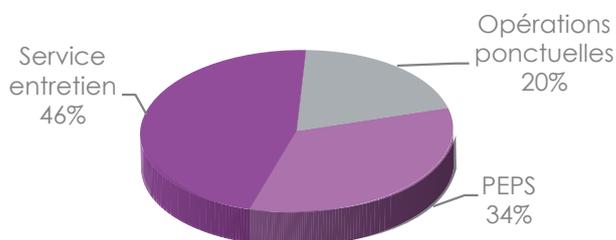
* Divers (Lampes incandescentes, iodures métalliques, cabines téléphoniques, abribus...)

On constate une mutation marquée du parc depuis le lancement du projet. Les sources à vapeur de mercure qui représentaient encore un quart du parc en 2012 sont en train de s'effacer, au profit des sources SHP et des Leds. **Les évolutions visibles sur le schéma ci-dessus sont pourtant nettement sous-estimées** : en effet les parcs des nouveaux adhérents, composés à environ 2/3 de sources à vapeur de mercure masquent les changements encore plus flagrants chez les bénéficiaires du PEPS.

■ 2,5 Millions d'euros investis (budget annexe éclairage public + budget principal)

Dépenses

1 325 680 € issus du Budget principal et
1 126 417 € du Budget annexe



Financement

Il existe plusieurs types de travaux d'éclairage public subventionnés par le SEHV, de l'acquisition d'éclairage festif, à la réalisation de travaux, en passant par le projet PEPS financé à 80 % par le SEHV et ses partenaires (Conseil départemental et ADEME).

Retrouvez le détail des subventions sur notre site Internet : http://www.sehv.fr/Docs/Aides_financieres_du_SEHV.pdf



ENERGIES SERVICE PUBLIC 87

Créé en 2006, le service esp-87 intervient auprès des élus locaux pour les accompagner dans leurs projets de maîtrise de la consommation d'énergie (MDE) et d'énergies renouvelables (ENR).

Il peut intervenir à deux niveaux :

- ponctuellement sur simple demande pour un premier niveau d'info-conseil ;
- ou via une adhésion qui permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé : bilan énergétique proposant des axes de progrès, suivi, conseils et assistance techniques, études spécifiques pour des projets d'envergure, organisation territoriale énergétique (Agenda 21, PCET...).

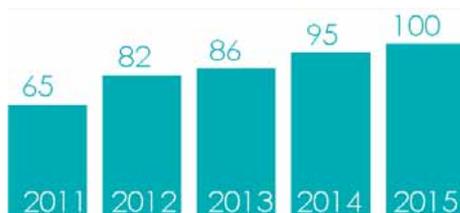
Indépendamment de cette adhésion, ce service intervient sur les certificats d'économie d'énergie (CEE) et l'achat groupé d'électricité.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Energies

■ 100 adhérents

En 2015, 100 collectivités adhèrent à esp-87, soit 95 communes et 5 communautés de communes.

La population couverte est d'environ 178 000 habitants. 84 % des communes entre 2 000 et 10 000 habitants adhèrent à esp87.



Le coût des adhésions reste incitatif : elles ont généré une recette de 47 300 € en 2015.



Collectivités adhérentes à esp-87
(31/12/2015)

■ 9 bilans énergétiques

Au cours de l'année, 9 collectivités ont pu découvrir leur bilan énergétique. Pour le service esp-87, cela a représenté :

- 590 équipements audités, dont 140 bâtiments (50 000 m²) et 300 postes d'éclairage public (4 700 foyers) ;
- 590 préconisations d'actions de maîtrise d'énergie :
 - 210 actions pour les bâtiments
 - 380 actions pour l'éclairage public
- 12 études d'opportunité d'énergie renouvelable.

■ Suivi des consommations

Concernant le suivi des factures d'énergie, on note en 2015 :

- 50 000 factures supplémentaires intégrées dans la base de données énergétiques, soit 240 000 factures au total.
- 23 rencontres de présentation des suivis énergétiques.



■ Accompagnement personnalisé pour les projets des adhérents

Accompagnement en interne

Suite à des demandes spécifiques d'accompagnement, d'études et d'assistance techniques des collectivités adhérentes, le service esp87 a réalisé :

- 48 études, conseils et notes techniques ;
- 10 accompagnements de projets.

11 études énergétiques « à la carte »

Les études à la carte sont réalisées par des prestataires spécialisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

En 2015, ont été effectués :

- 5 diagnostics énergétiques de bâtiments
- 4 études comparatives de choix d'énergie
- 1 étude d'optimisation thermique dynamique
- 1 étude de faisabilité de chaufferies-bois



www.sehv.fr/Docs/Etudes_énergétiques_-_Mode_d'emploi.pdf



■ Club des référents énergie

Chaque collectivité adhérente est invitée à désigner parmi ses élus ou ses agents un « référent énergie ». Celui-ci est l'interlocuteur privilégié du SEHV pour les questions MDE-ENR. Une fois par an, le « club des référents énergie » est réuni autour d'un thème pour mutualiser les expériences pratiques des collectivités membres. En 2015, une troisième rencontre a été organisée à Chamborêt le 30 novembre autour du thème du bois énergie. Cette réunion s'est achevée par la visite de la chaufferie bois de la commune.

■ Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Le SEHV a mis en place en septembre 2014 une plateforme en ligne permettant à chaque collectivité de valoriser directement ses projets, en comparant de manière simple et neutre les offres des obligés.

En 2015, 44 dossiers y ont été déposés pour valoriser des projets avec une économie d'énergie potentielle de 13,6 GWh cumac. A ce jour, ces dépôts ont donné lieu à 23 conventions pour un montant total de 15 855 €.

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > CEE

■ Achat groupé d'électricité



Afin d'anticiper la suppression des tarifs réglementés jaunes et verts annoncée pour janvier 2016, et par conséquent l'obligation nouvelle des acheteurs publics de mettre en concurrence les fournisseurs d'énergie pour souscrire des offres de marché, le SEHV a organisé un achat groupé d'électricité ouvert aux acteurs publics concernés.

Ce groupement a permis de mutualiser les besoins de 92 membres (74 communes, 9 EPCI, et 9 autres structures publiques) pour une consommation de 21 GWh/an répartie en 208 points de livraison.

Ce marché de 3 Millions d'euros TTC par an a été attribué pour 2016-2017 à EDF (lots 1 et 2) et à Alterna-Sorégies (lot 3 concernant la régie municipale d'électricité de Saint Léonard de Noblat).

Le gain est estimé à environ 13 %, soit environ 430 000 euros TTC par an. Des écarts importants peuvent néanmoins exister entre les points de livraison, en raison des différences de profil de consommation des sites (répartition heures pleines - heures creuses, rapport entre puissance souscrite et volume consommé).

www.sehv.fr > Rubrique Nos missions > Achat groupé d'électricité



NOS ÉLUS

Le Syndicat Energies Haute-Vienne est un syndicat mixte ouvert relevant des dispositions du code général des collectivités territoriales.

■ 221 collectivités au 31/12/2015

En 2015, le SEHV était constitué de 221 collectivités :

- 201 communes,
- 18 communautés de communes (la Vallée de la Gorre n'étant pas adhérente),
- l'agglomération de Limoges,
- le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Ce chiffres évolue chaque année avec l'application progressive du schéma départemental de coopération intercommunale.

■ 258 représentants



Les secteurs territoriaux énergie

Chaque collectivité désigne un ou plusieurs représentants au SEHV selon les critères suivants :

Communes < 3 500 habitants	1 titulaire
3 500 hab. ≤ Communes ≤ 7 000 hab.	2 titulaires
Communes > 7 000 hab.	3 titulaires
EPCI	2 titulaires

Les **258 représentants** constituent des grands électeurs. Ils désignent les délégués de leur secteur territorial énergie. Voir carte ci contre.

■ 64 délégués

Le SEHV est administré par un comité syndical qui se réunit en assemblée plénière. Elle s'est réunie cinq fois en 2015 : en janvier, mars, avril, juin et septembre.

Il est composé de :

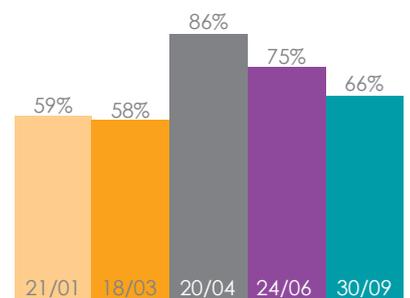
- **58 délégués élus en 2014 par les représentants des communes et EPCI.**
- **6 délégués désignés par le Conseil départemental en avril 2015.**

En 2015, le taux de présence aux assemblées plénières est de **69%**

Répartition des délégués par secteur



Fréquentation des assemblées





■ 15 membres du bureau

Le bureau est élu par le Comité syndical en assemblée plénière. Il est composé d'un Président, de cinq Vice-Présidents et de neuf autres membres. (au 31/12/2015)



Georges DARGENTOLLE
Maire Saint Maurice les Brousses



Daniel FAUCHER
Adjoint Nexon



Michel DAVID
Adjoint Couzeix



Bernard LACHAUD
Maire Le Buis



Christian CHIROL
Adjoint Pageas



Claude BRUNAUD
Maire Bonnac la Côte

Les autres membres du Bureau

Francis BOLUDA, Panazol	Jean-Michel FAURY, Dinsac	André MAURY, Magnac-Laval
André DUBOIS, Pays de Saint Yrieix	Philippe HENRY, St Just le Martel	Emmanuel PINEDA, St Martin Terressus
Jean-Pierre FAURE, Vayres	Dominique MARQUET, Royères	Jacques PLEINEVERT, Compreignac

■ 6 commissions de travail

Composition des commissions au 31/12/2015 :

- **CONCESSIONS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**, présidée par Georges DARGENTOLLE
Titulaires : Daniel BOISSERIE (St Yrieix la Perche), Patrick APPERT (Feytiat), Jocelyne REJASSE (Conseil départ^{al})
Suppléants : André DUBOIS (Pays de St Yrieix), Emmanuel PINEDA (St Martin Terressus)
- **TRAVAUX**, présidée par Daniel FAUCHER
Titulaires : Franck GOUVERNET (Bellac), Jean-Michel FAURY (Dinsac), Jean-Marc LEGAY (Razès), Vincent CARRE (Monts d'Ambazac et Val du Taurion)
Suppléants : Xavier ABBADIE (Aixe sur Vienne), Francis THOMASSON (Jourgnac)
- **ADMINISTRATION ET FINANCES**, présidée par Michel DAVID
Titulaires : Bernard DELOMENIE (Pays de Nexon), Alain PERCHE (Marval), Daniel FAUCHER (Nexon), Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES (Rochechouart)
Suppléants : Jean-Claude FAUVET, Jean-Louis CLAUS
- **ENERGIES**, présidée par Claude BRUNAUD
Titulaires : Bernard DUPIN (Monts d'Ambazac et Val du Taurion), Jacques PLEINEVERT (Compreignac), Jean-Louis CLAUS (St Jouvent), Francis THOMASSON (Jourgnac)
Suppléants : Didier TESCHER (Rilhac Rancon), Jean-Pierre FAURE (Vayres)
- **PATRIMOINE SÉCURITÉ SOLIDARITÉ**, présidée par Bernard LACHAUD
Titulaires : Carine CHARPENTIER (Le Palais sur Vienne), Hubert BRIL (Isle), Jean-Aimé ELIE (Glandon), Dominique MARQUET (Royères)
Suppléant : Francis BOLUDA (Panazol), Jean-Claude FAUVET (Droux)
- **COMMUNICATION**, présidée par Christian CHIROL
Titulaires : Jean-Pierre FAURE (Vayres), Philippe HENRY (St Just le Martel), Michel CHADELAUD (Portes de Vassivière), Jean-Claude FAUVET (Droux)
Suppléants : Jean-Michel FAURY (Dinsac), Fernand LAVIGNE (Les Cars)

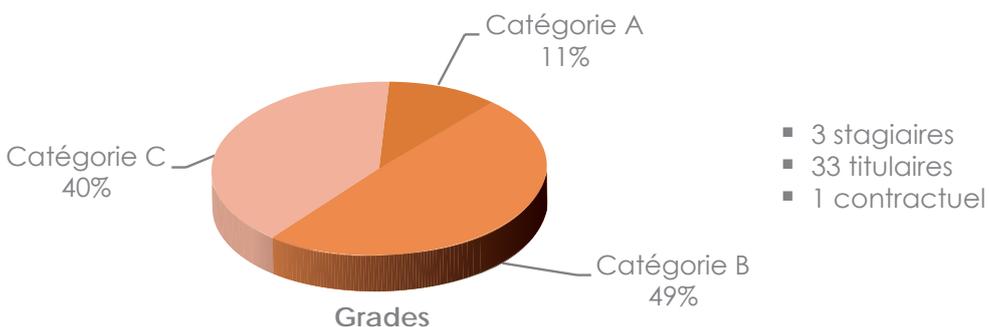


NOS SERVICES

(Chiffres au 31/12/2015)

■ 37 agents

Sur les 37 agents du Syndicat Energies Haute-Vienne, on compte :



■ 2 emplois créés en 2015

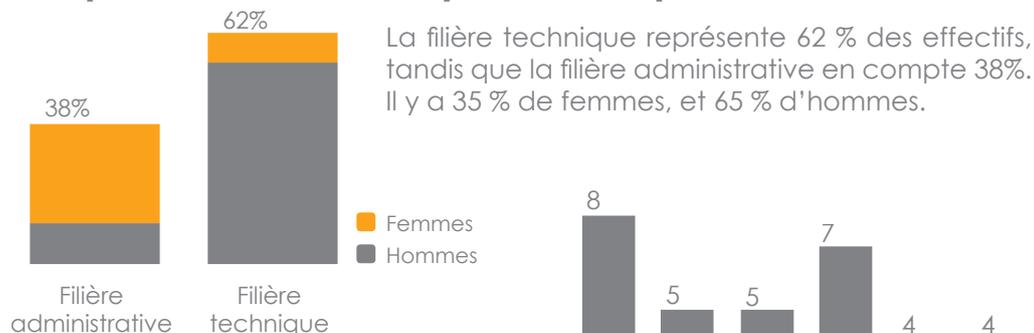
En janvier 2015, le Comité syndical a créé deux postes :

- 1 poste d'adjoint administratif au service comptabilité des marchés, suite au départ d'un agent et à la restructuration du service en 2014. Le poste a été pourvu le 18/05/2015.
- 1 poste de technicien énergies contractuel afin de renforcer temporairement le service énergie service public (ésp87). Prévu pour une durée d'un an, le poste a été pourvu le 7/04/2015.

■ Mouvement de personnel

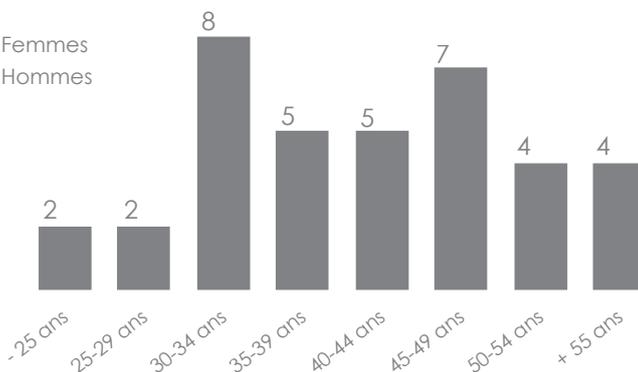
Le poste de technicien réglementation créé en septembre 2014 a été pourvu le 1/03/2015. Il y a eu un départ par voie de mutation de la cellule Raccordements et urbanisme en septembre 2015.

■ Répartition des effectifs par filière et par sexe



■ Pyramide des âges

Moyenne d'âge des agents : 41,25 ans (40,89 ans en 2014).





■ Organigramme direction (au 31/12/2015)

Direction

Christophe PICARD Directeur Général des Services
Aïcha GARBAR Assistante de direction & Communication

Travaux sur les réseaux

Alain PEYRICHON Responsable
Valérie GEAY Assistante
Gérard PINALIE Technicien

Raccordements et urbanisme

Françoise REYNIER Assistante
Christophe GROUT Technicien
Julien ROUILHAC Technicien

Effacements - renforcements - modernisation - sécurisation

Benoit BARRIERE Technicien et Responsable adjoint
Pascal BELEZY Technicien
Christophe BOYER Technicien
Jérôme DAVID Technicien
Alexandre GARNIER Technicien

Réglementation – sécurité – coordination santé

Jean-Luc MONTOUX Responsable
Daniel PIOTAIX Technicien

Énergie service public 87 (ésp87)

Sandra SCHMITGEN-PICARD Responsable
Séverine CASSAT Assistante
Julien DARFEUILLE Technicien
Julien FORESTIER Technicien
Nicolas LAGOUTTE Technicien
Xavier SARAZIN Technicien

Administration générale

Sèverine BONNET Responsable
Pierrette LESORT Assistante

Accueil

Sylvie CHABAUD-MERLE Accueil Standard

Comptabilité générale

Mélanie CUGNART-MADELBOS Comptable et Responsable adjointe
Comptable
Sébastien PRAUD Comptable
Virgil WATTIER Ressources humaines

Comptabilité marchés

Magalie MONNERON Comptable
Philippe DEGOMME Comptable

Éclairage Public

Marc DUBOIS Responsable
Jean-François GUYOT Technicien
Pierrette LESORT Assistante
Mélanie NEVES Assistante

NTIC - Cartographie

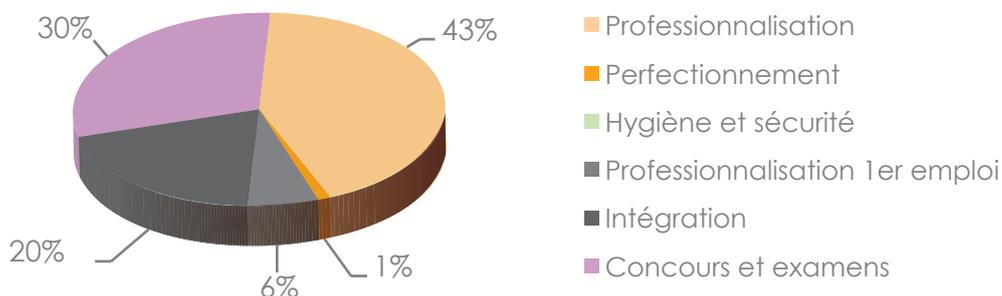
Laurent PEYLET Responsable
Mathieu CAUZZI Technicien
Mélanie NEVES Assistante

Moyens généraux

Fernando NEVES Technicien
Françoise DUBOIS Agent de service
Patricia FERNANDEZ Agent de service

■ Formations

En 2015, les agents du SEHV ont bénéficié de 75,5 jours de formation (1,99 jour par agent). Il n'y a pas eu d'opération de formation, contrairement à 2014 (travaux sur les réseaux), et 2012 (prévention incendie). En 2015 aucune formation Hygiène et sécurité n'a été réalisée.



Typologie des formations



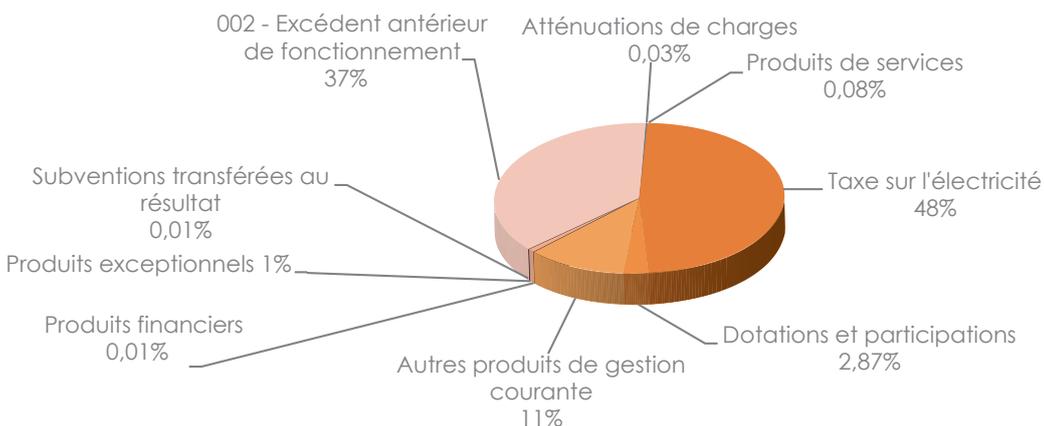
Jours de formation

LES RECETTES 2015

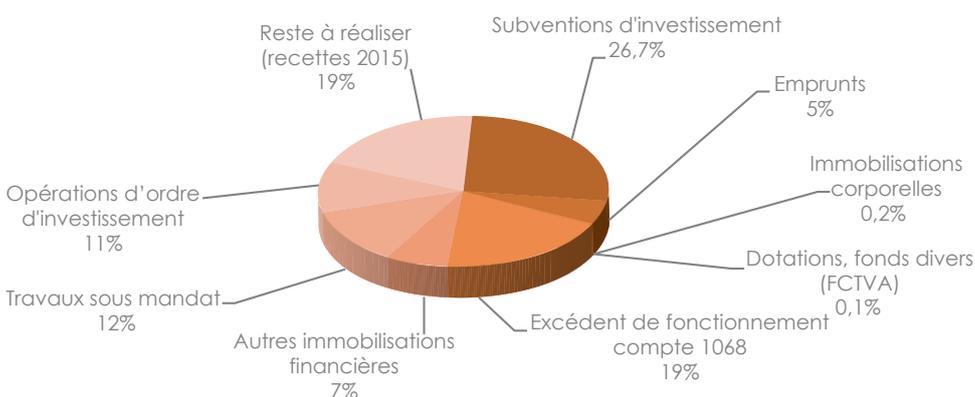
Chiffres issus du compte administratif 2015

Recettes	en euros
Atténuations de charges	3 172
Produits de services	8 684
Taxe sur l'électricité	5 313 898
Dotations et participations	284 998
Autres produits de gestion courante	1 218 745
Produits financiers	336
Produits exceptionnels	60 044
Subventions transférées au résultat	1 095
002-Excédent antérieur de fonctionnement	4 058 291
FCTVA	22 339
Subventions d'investissement	6 789 002
Immobilisations corporelles et incorporelles	45 026
Autres immobilisations financières	1 742 066
Opérations d'ordre d'investissement	2 777 915
Travaux sous mandat (éclairage public et Télécom)	3 005 939
Emprunts	1 342 343
Excédent de fonctionnement compte 1068	4 806 466
Reste à réaliser (recettes 2015)	4 938 282
TOTAL	36 418 641

■ Recettes de fonctionnement



■ Recettes d'investissement

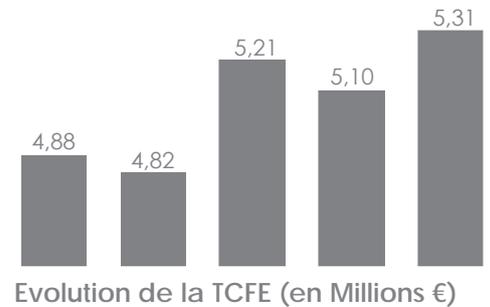




ZOOM SUR LES PRINCIPALES RESSOURCES DU SEHV

■ La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCFE)

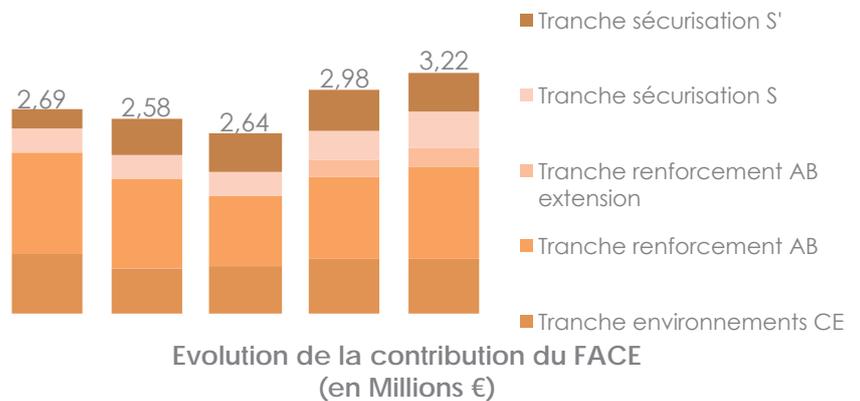
Elle est à la charge des usagers sur leur consommation d'énergie électrique. Avec l'application de la loi NOME, elle s'appuie non plus sur le montant de la facture mais sur la quantité d'électricité consommée. En 2015, elle a généré un montant de 5 313 898 €, soit une augmentation de 4% par rapport à 2014.



■ Le Fonds d'amortissement des charges d'électricité (FACE)

Créé en 1936, ce fonds alimenté par des prélèvements sur les recettes des distributeurs vise à compenser les disparités entre zones urbaines et rurales. Les tranches « S » et « S' » sont affectées à la sécurisation, la tranche « AB » aux renforcements et la tranche « CE » aux enfouissements.

En 2015, ce fonds a représenté une ressource de 3 220 000 € (+8%).



■ La dotation du Conseil Départemental

Le Département attribue chaque année une dotation d'investissement au SEHV. Celle-ci est affectée au financement des effacements de réseaux dans les zones non éligibles au FACE (principalement les « centre bourgs », avec aménagements de voirie). Elle a représenté 1 500 000 € en 2015 (+0%). Par ailleurs, le Conseil départemental participe au financement du PEPS. Dans ce cadre, il a versé cette année : 52 764 €.

■ La Concession

Recettes liées à la concession	2011	2012	2013	2014	2015
Redevances de concession (R1 + R2)	518 873	747 695	1 617 170	1 301 535	1 141 604
Article 8 - Participation esthétique	311 000	300 000	300 600	301 528	301 374
Total	829 873	1 047 695	1 917 770	1 603 063	1 442 978



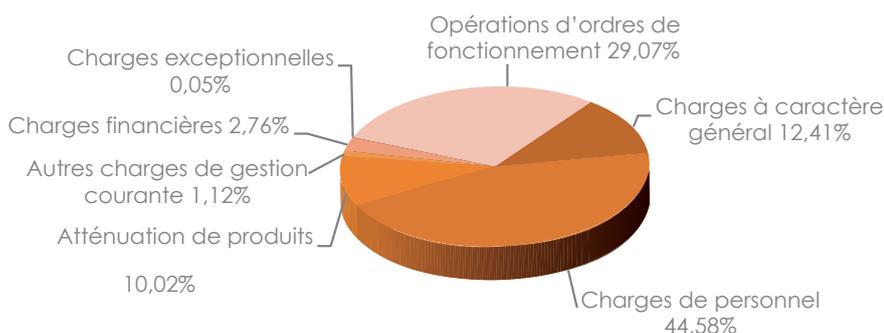
Dans le cadre du cahier des charges de concession, ERDF doit à l'autorité concédante (SEHV) propriétaire des réseaux, une redevance. Celle-ci est constituée d'un volet de fonctionnement R1 affecté aux frais de gestion liés au contrôle de concession et d'un volet R2, dit d'investissement, affecté aux travaux sur les réseaux de distribution. L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissements des réseaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

LES DÉPENSES 2015

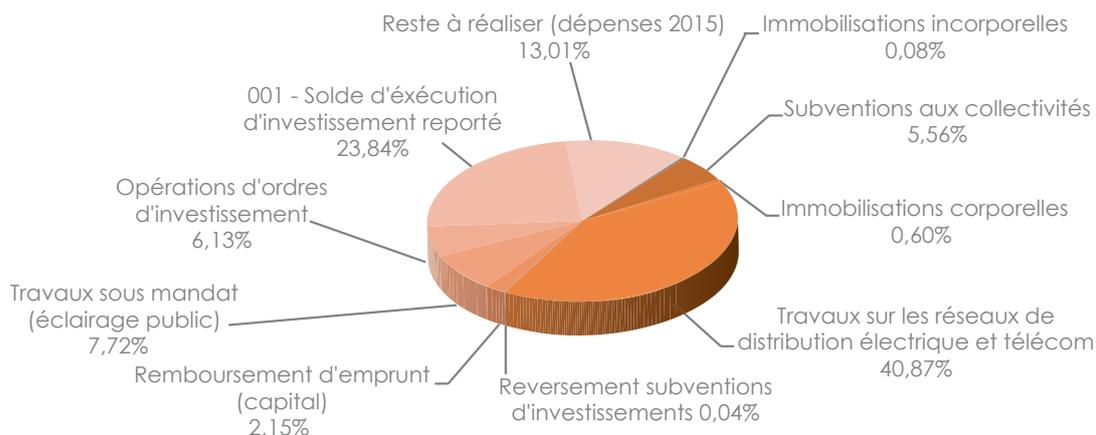
Chiffres issus du compte administratif 2015

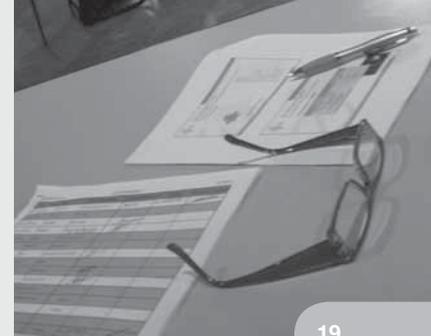
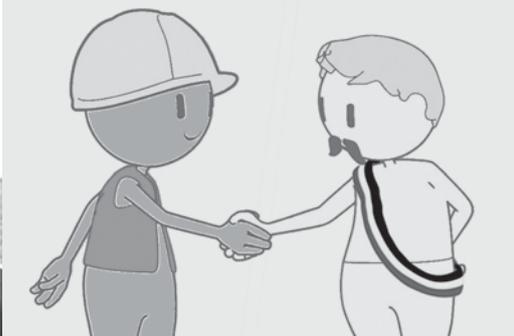
Dépenses	en euros
Charges à caractère général	432 652
Charges de personnel	1 554 222
Atténuations de produits	349 171
Autres charges de gestion courante	38 984
Charges financières	96 078
Charges exceptionnelles	1 798
Remboursement emprunt	619 313
Subventions aux collectivités (engagements sur AP/CP)	1 602 669
Immobilisations corporelles et incorporelles	195 921
Travaux sur les réseaux de distribution électrique	11 776 792
Reversement subventions d'investissement	10 848
Travaux sous mandat (éclairage public et télécom)	2 225 378
Opérations d'ordre	2 779 010
001 – Solde d'exécution reporté	6 868 365
Reste à réaliser (dépenses 2015)	3 749 782
TOTAL	32 300 983

■ Dépenses de fonctionnement



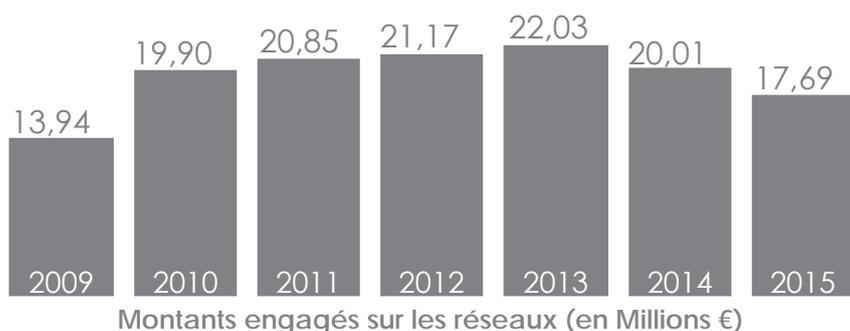
■ Dépenses d'investissement





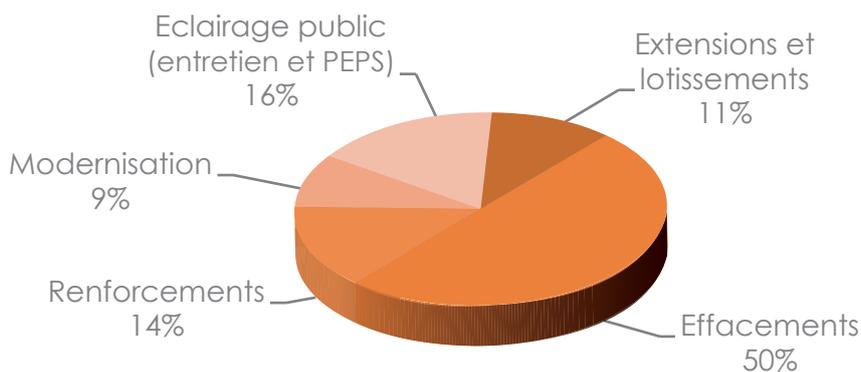
ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS

2015



15,5 M€ mandatés (-4%)
66 kms de réseaux déposés
94 kms de réseaux créés
 Dont **93%** en souterrain

Synthèse des travaux mandatés € TTC (hors subventions)	2014	2015	Evolution 2014-2015
Raccordements et lotissements	1 303 167	1 637 656	+26%
Enfouissements	7 534 678	7 728 130	+3%
Renforcements	2 782 014	2 245 537	-19%
Sécurisation et Modernisation	1 904 180	1 478 628	-22%
Eclairage public (entretien et PEPS)	2 744 787	2 452 097	-11%
TOTAL	16 268 826	15 542 048	-4%



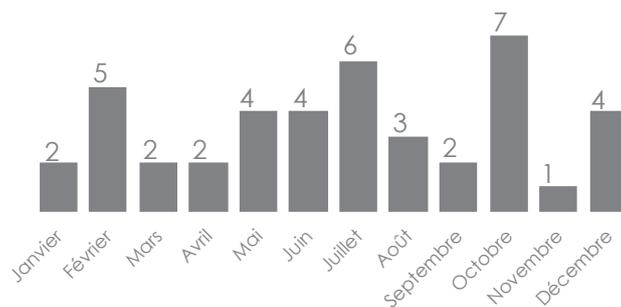
Investissement mandaté par type de travaux

Type de travaux sur les réseaux	Nombre d'affaires	Dépose		Pose		
		Mètres déposés	Part	Mètres posés	Part	Part en technique souterraine
Raccordements	98	102	0,2%	12 229	13%	97%
Lotissements	2	0	0%	458	0,5%	100%
Enfouissements	52	36 866	56%	40 406	43%	100%
Renforcements	43	15 122	22,8%	24 483	26%	89%
Modernisation et Sécurisation	29	14 074	21%	16 409	17,5%	81%
TOTAL	224	66 164	100%	93 985	100%	Moyenne = 93%



LES ACTIVITES SUPPORT

■ Communication



42 articles de presse

En 2015, 42 articles sur les activités du SEHV sont parus dans la presse écrite locale, essentiellement dans le Populaire du Centre et l'Echo du Centre.

Le Nouvelliste 87 relaye également notre actualité.

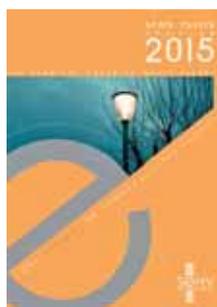
78 événements

Dont 28 réunions statutaires, 8 événements supplémentaires, 42 réceptions de chantier. A noter qu'à cette occasion, un communiqué chiffré est désormais systématiquement remis aux communes pour leur bulletin municipal.

4 éditions 2015

Il y a eu 4 publications cette année. Depuis 2014 en effet, le SEHV-infos paraît deux fois par an. Un nouveau marché imprimeur/graphiste a été attribué en août 2015.

SEHV-Infos



Paru janvier

Compte rendu d'activités 2014



Paru avril

Indicateurs de concession 2014



Paru septembre

SEHV-Infos



Paru octobre



■ Exposition : 545 visiteurs

En 2015, l'exposition « Le parcours de l'énergie » a été accueillie dans 4 communes (Glandon, Rochechouart, Saint Just le Martel et Couzeix). 545 enfants ont bénéficié d'une visite guidée. Soit, depuis la mise en service de l'exposition en janvier 2013, 19 déplacements et environ 2 500 visiteurs.



■ Hygiène et sécurité

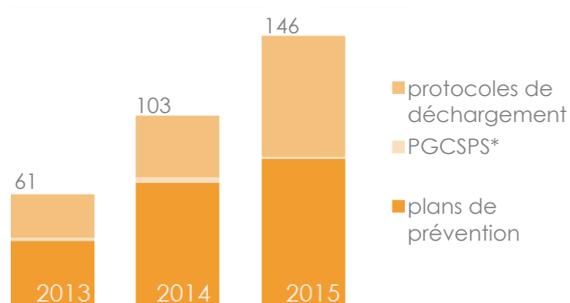
Le SEHV est confronté à une forte évolution des normes de sécurité et de prévention, notamment sur les chantiers, et a dû mettre en place de nouveaux outils et de nouvelles compétences pour répondre aux exigences de la Loi. Un recrutement a été décidé en septembre 2014 pour renforcer cette cellule qui compte depuis mars 2015 deux agents à temps complet.

Rédaction de 146 documents de prévention (+42 %).

Contrôle technique des ouvrages (CTO) :

- o Le marché a été renouvelé au cours du second semestre 2015 pour une année avec l'entreprise APAVE pour un montant maximum de 48 000 € HT.
- o Durant la première année de marché, 301 affaires ont été contrôlées pour un montant de 23 800 € HT.

1 recherche amiante (chantier test).



*PGCSPS : plans généraux de coordination sécurité protection de la santé

■ NTIC

En 2015, le SEHV s'est équipé de suites de logiciels gratuites. Cette démarche est dans la continuité de la dématérialisation des documents, entreprise depuis 2012.



Zimbra est une suite de logiciels de collaboration, qui comprend un serveur de messagerie et un client Web. Il permet la consultation des mails sur n'importe quel support (ordinateur fixe, ordinateur portable, téléphonie mobile...) et l'embarquement de ses contacts et son agenda partout sur les chantiers ou lors de déplacements.



GLPI (gestionnaire libre de parc informatique) est une solution open-source de gestion de parc informatique et de servicedesk. C'est une application Full Web pour gérer l'ensemble des problématiques de ce domaine : de la gestion de l'inventaire des composants matérielles ou logicielles, à la gestion de l'assistance aux utilisateurs.



JORANI est un logiciel open-source de gestion des congés. Il permet de mettre en œuvre des processus de demande de congés et d'en informer la hiérarchie qui valide ou non la demande de l'employé par voie de courrier électronique.

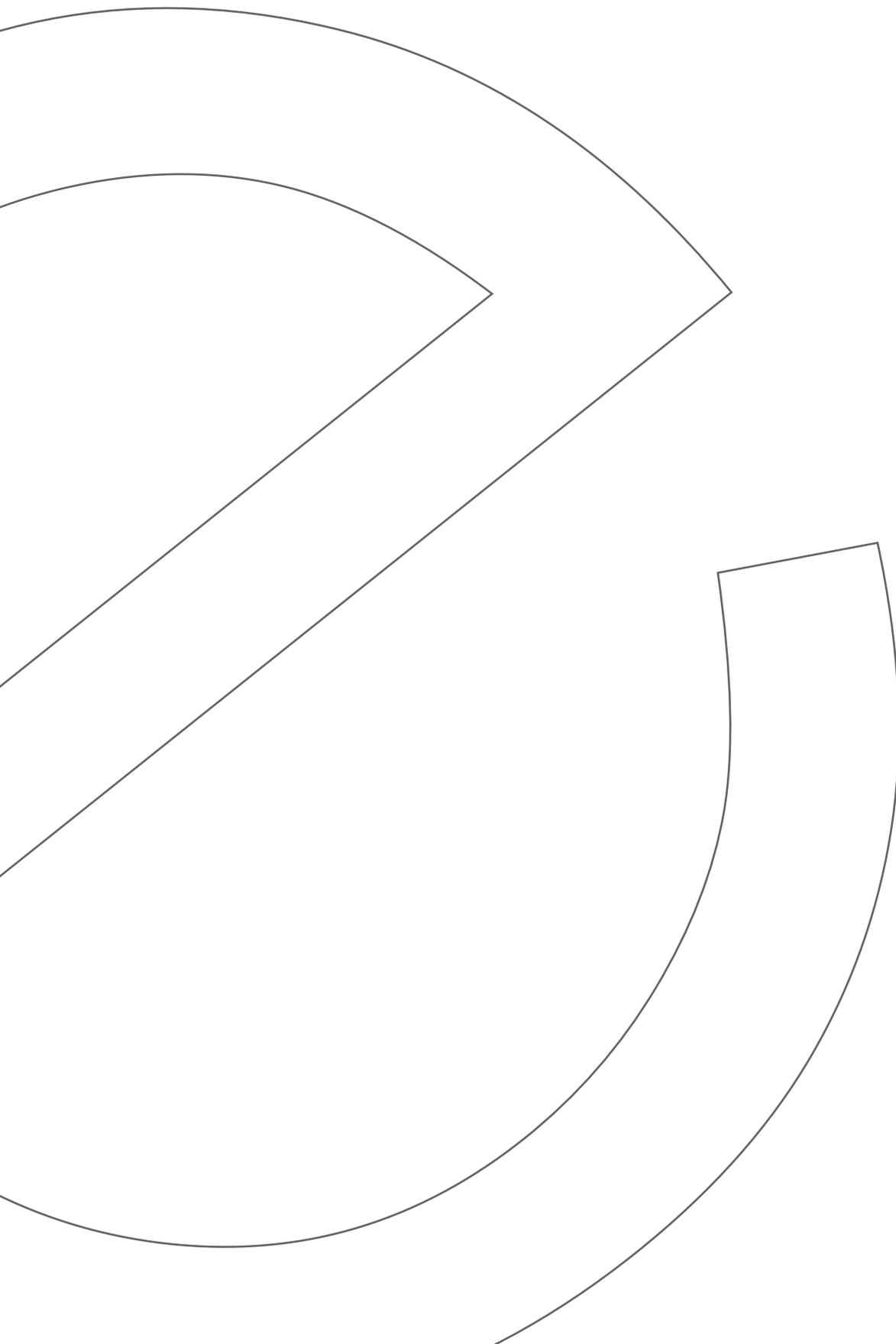
AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION

Le SEHV, assure pour les collectivités territoriales de Haute-Vienne l'autorité organisatrice de la distribution.

Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous. En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages. Et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire.

La convention de concession signée le 9 avril 1992, confie pour une durée de 25 ans la gestion du réseau à EDF ; soit, depuis l'ouverture du marché : ERDF pour la distribution d'électricité, et EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant du tarif réglementé.

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de son concessionnaire. Un rapport synthétique des éléments fournis par celui-ci est publié chaque automne sous le titre « Indicateurs de concession ». Il est disponible sur le site Internet du SEHV.



Le Syndicat Énergies Haute-Vienne
Avenue Jean Giraudoux
ZA Le Chatenet
87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE
Tél. : 05 55 35 06 35
Fax : 05 55 35 49 01
sehv@sehv.fr - www.sehv.fr